
Jour de séance 63

le mardi 22 mars 2022

13 h

Prière.

Il est unanimement convenu de permettre aux parlementaires de faire des déclarations concernant la guerre en Ukraine.

L'hon. M. Steeves, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, remet un message de S.H. la lieutenant-gouverneure au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 22 mars 2022

S.H. la lieutenant-gouverneure transmet le budget principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, elle recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

La lieutenant-gouverneure,
(signature)
Brenda Murphy

L'hon. M. Steeves dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, *Perspectives économiques, 2022-2023* et, d'autre part, *Budget 2022-2023 : Poursuivre sur la voie de la réussite*.

Sur la motion de l'hon. M. Steeves, appuyé par le premier ministre, il est résolu que la tranche du discours de S.H. la lieutenant-gouverneure qui a trait aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 95, l'hon. M. Steeves, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M. Steeves prononce le discours du budget.

Le débat est ajourné sur la motion de M. McKee.

Le président de la Chambre, sur la demande de l'hon. M. Savoie, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Savoie, appuyé par le premier ministre, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 14 h 16.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapports annuels

| | |
|--|----------------------|
| ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 2020-2021 | (20 décembre 2021) ; |
| Bureau de l'Ombud, 2013-2016 | (22 décembre 2021) ; |
| Bureau de l'Ombud, 2016-2019 | (22 décembre 2021) ; |
| comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, volume 2 (information supplémentaire) | (23 décembre 2021) ; |
| Commission du travail et de l'emploi pour 2020-2021 | (4 janvier 2022) ; |
| Assemblée législative, <i>Activités parlementaires</i> , 2020 | (7 janvier 2022) ; |
| contrôleur du financement politique, 2020 | (20 janvier 2022) ; |
| ministère des Finances et du Conseil du Trésor, rapport sur les droits, 2022 | (27 janvier 2022) ; |
| EM/ANB, 2020-2021 | (31 janvier 2022) ; |
| ministère de la Santé, 2020-2021 | (22 février 2022) ; |
| rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume II, 2021 (audit de performance) | (24 février 2022) ; |
| rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume III, 2021 (audit financier) | (24 février 2022) ; |
| Bureau de l'Ombud, 2019-2021 | (2 mars 2022) ; |
| Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, 2021 | (16 mars 2022). |

Autres rapports

Événements électoraux locaux de 2021 :

*Rapport de la directrice des
élections municipales* (20 décembre 2021) ;

*Plan d'action pour les personnes ayant
un handicap : Rapport d'avancement
du Conseil du Premier ministre pour
les personnes handicapées*

(8 mars 2022).

Pétitions

réponses aux pétitions 32 et 33

(20 décembre 2021) ;

réponse à la pétition 34

(21 décembre 2021) ;

réponse à la pétition 35

(13 janvier 2022) ;

réponses aux pétitions 36, 37, 38, 39 et 40

(16 février 2022).